

le 4 juillet 2018

Bulletin CFSS n°2018B13

(ayant valeur de convocation pour les scoreurs concernés)

1) Désignations D1

Ci-dessous la désignation pour un report de la 2^{ème} journée :

Rencontre	Code	Date	Horaire	Lieu	Scoreur
Savigny – Montigny	D101015	08/07/2018	11h	Stade Jean Maréchal, Rue Victor Hugo, 78180 Montigny-le-Bretonneux	Aude Fatout
	D101016		14h		

Ci-dessous les désignations pour la 11^{ème} journée :

Rencontre	Code	Date	Horaire	Lieu	Scoreur
PUC – Rouen	D101081	15/07/2018	11h	Stade Pershing, Avenue du Tremblay, 75012 Paris	Aude Fatout
	D101082		14h		
Savigny – Sénart	D101083	14/07/2018	16h	Stade des Templiers, Côte de la Communauté, 77127 Lieusaint	Soazik Klein
	D101084		19h30		
La Rochelle – Montigny	D101087	15/07/2018	11h	Plaine des jeux C. Besson, Boulevard Winston Churchill, 17000 La Rochelle	Franck Février
	D101088		14h		

Ci-dessous les désignations pour la 12^{ème} journée :

Rencontre	Code	Date	Horaire	Lieu	Scoreur
Rouen – Montigny	D101089	22/07/2018	11h	Stade Saint-Exupéry, 20 Bd. Gambetta, terrain Pierre Rolland, 76000 Rouen	Stéphanie Raulet
	D101090		14h		
Sénart – Montpellier	D101092	21/07/2018	20h	Stade des Templiers, Côte de la Communauté, 77127 Lieusaint	Mario Brelle
	D101091	22/07/2018	11h		
PUC – La Rochelle	D101093	22/07/2018	11h	Stade Pershing, Avenue du Tremblay, 75012 Paris	Aude Fatout
	D101094		14h		

2) Finales nationales

La CFSS est à la recherche d'officiels pour assurer le scorage, ainsi que le « play-by-play », des finales nationales. Les lieux ne sont pas encore connus car la formule est en aller-retour dans chaque club.

Voici les dates :

D1 : 6/7 et 13/14 octobre.

D2 : 29/30 septembre et 6/7 octobre.

N1 : 22/23 et 29/30 septembre.

N2 : en attente du calendrier.

Si vous êtes intéressé(e), même si disponible qu'un seul weekend de finale, merci de prendre contact avec nous à l'adresse suivante : cfss@ffbs.fr

3) Prise en charge du scorage

Le document de note de frais est disponible sur le site fédéral : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2016/12/MODELE-NOTE-DE-FRAIS-2018.xls>

D1 : une fois la note de frais remplie **en précisant « Baseball D1 » et le ou les codes des rencontres scorées dans l'objet**, merci de l'envoyer par mail à l'adresse cfss@ffbs.fr pour validation avant remboursement.

D2/N1 : note de frais à remplir et à transmettre au club recevant pour remboursement.

4) Transmission des documents

La procédure pour transmettre les documents des matchs est disponible sur le site fédéral : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2018/04/Procédure-de-transmission-des-documents-de-matchs.pdf>

Si possible, merci de scanner les documents « à l'endroit », c'est-à-dire en « portrait » pour les feuilles de match et iRosters, en « paysage » pour les feuilles de score.

Merci également d'envoyer les documents propres à chaque rencontre (1 feuille de match – sauf en cas d'expulsion – 2 iRosters et 2 feuilles de score) en sélectionnant le code correspondant à la rencontre concernée.



FFBS

FÉDÉRATION FRANÇAISE
BASEBALL & SOFTBALL

Commission Fédérale Scorage et Statistiques

5) Dérogations

Voici la liste des scoreurs de grade SF2 (ex SR1) ayant obtenu une dérogation pour officier dans les championnats nationaux 2018 :

D2 :

- Christian BERTHAUD (Bon Encontre)

N1 :

- Suzanne GUETTEVILLE (Ermont)
- Louis BONNET, Laura BEZOMBES et Ivan FERRAGUT (Béziers)
- Justine GABRIELS, Marie GUILBERT et Marjorie LANNOY (Ronchin)
- Myriam LE PAPE (Valenciennes)
- Nathalie FREMONT et Nathalie MARTINAIS (Bréal-sous-Montfort)
- Christel VIGNERON et Ludovic TRICOT (Strasbourg)
- Gwenaël AUFFRET et Florent CORDESSE (Paris Patriots)
- Dorian RITTER et Fabrice PRIOUR (La Guerche de Bretagne)

6) Codes des rencontres D2 et N1 des 7 et 8 juillet 2018

D2 :

Rencontre	Code	Rencontre	Code
Rouen 2 - Metz	D2A180	Montpellier 2 - Toulouse	D2B184
	D2A181		D2B185
PUC - Clermont-Ferrand	D2A182	Nice - Bon Encontre	D2B186
	D2A183		D2B187

N1 :

Rencontre	Code	Rencontre	Code
Patriots - Valenciennes	N1A140	Ermont - Thiais	N1B240
	N1A141		N1B241
Ronchin - Strasbourg	N1A142	Lagny - Evry	N1B242
	N1A143		N1B243
La Guerche de Bretagne - Sénart 2	N1C340	Béziers - Vallée du Gapeau	N1D440
	N1C341		N1D441
Les Andelys - Bréal-Sous-Montfort	N1C342	St-Aubin-De-Médoc - Eysines	N1D442
	N1C343		N1D443